

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 juin 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir M. MARTIN) - Mme MARTIN-GENDRE (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - M. HAMEAU (pouvoir MME MASLOUHI) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME ERSCHENS)

OBJET DE LA DELIBERATION

Exercice 2013 - Affectation des résultats

Monsieur Maglica au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application des règles édictées par l'instruction budgétaire et comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats qui se dégagent du budget principal et de chacun des budgets annexes, à la clôture de l'exercice 2013.

Le Compte Administratif 2013 que vous venez d'approuver a, en effet, permis de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement, d'autre part, les restes à réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire 2014. Je vous précise que le résultat de la section de fonctionnement qui apparaît au Compte Administratif et sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Je rappelle que ce résultat englobant ces écritures exceptionnelles doit être affecté par ordre de priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- à la couverture du besoin de financement des restes à réaliser
- pour le solde, en excédents de fonctionnement reportés, pour financer des dépenses nouvelles, ou en une dotation complémentaire en réserves.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de l'administration générale et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, après avoir pris connaissance des résultats qui se dégagent à la clôture de l'exercice 2013 du budget principal ainsi que de chacun des budgets annexes, de bien vouloir décider de leur affectation, dans les conditions suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement :	22 253 023,85 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	6 864 480,81 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de 2013 y compris restes à réaliser (compte 1068 – recettes)	13 646 141,88 €
--	-----------------

Financement des propositions nouvelles de la section de fonctionnement (chapitre 002 - recettes)	8 606 881,97 €
--	----------------

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat section d'investissement (chapitre 001- recettes)	1 200 330,93 €

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	222 711,55 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	195 583,52 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de de 2013 y compris restes à réaliser (compte 1068 – recettes)	222 711,55 €
---	--------------

BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU BOUDRONNEE

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	0 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	0 €

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 56
Contre: 3